Le Gervaisien

Mensuel de Saint-Gervais

Vol. 28 No. 12 - Décembre 2023

Municipalité de Saint-Gervais

www.saint-gervais.ca

Page 3 à 10
Votre municipalité
Messages municipaux

Page 11-20
Vie citoyenne
Vivre à St-Gervais Loisirs
Organismes communautaires
Calendrier Bibliothèque

Page 21-24
Espace commercial
Répertoire des annonceurs

BUREAU MUNICIPAL

150, rue Principale
Courriel : info@saint-gervais.ca
Téléphone : 418 887-6116
Fax : 418 887-6312

HEURES D'OUVERTURE

- Lundi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mardi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mercredi : 8h30 à 12h et 13h à 17h
- Jeudi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Vendredi : 8h00 à 12h

saint-gervais.ca

Municipalité de Saint-Gervais

- JOHANNE SIMMS, DMA
  Directrice générale
- Greffière-trésorière adjointe
- ROCH CÔTÉ
  Contremaître
- DIANE MERCIER
  Agente d'accueil aux communications et au service à la clientèle
- Responsable de l'urbanisme et de l'inspection municipale

TÉLÉPHONES À RETENIR

Urgence	**911**
Sureté du Québec	**418 887-4058**
Sans frais 310-4141	**Cell *4141**
Bibliothèque	418 887-3628
Bureau de poste	418 887-3986
Caserne des pompiers	418 887-4009
C.L.S.C.	418 883-2227
Alcoolique anonyme	418 835-1631
Centre d'éduc. des adultes	418 887-1308
École Nouvelle-Cadie	418 887-3465
Garage municipal	418 887-6055
Hopitaux : Charny	418 832-2993
Lévis	418 835-7121
Montmagny	418 248-0630
Loisirs	418 887-3732
Presbytère	418 887-3248

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL
16 JANVIER 2023 - 20H

VOTRE MAIRE

GILLES NADEAU

VOTRE CONSEIL

VINCENT BILODEAU
Conseiller #1

JOSÉE LEMIEUX
Conseillère #2

ÉRIC ASSELIN
Conseiller #3

NICOLAS TURCOTTE
Conseiller #4

ANDRÉ LATERREUR
Conseiller #5

MARC MARTINEAU
Conseiller #6
Maire suppléant

À PROPOS DU JOURNAL

Prochaine date de tombée pour l'envoi de vos communiqués
MERCREDI 17 JANVIER 2024 AVANT 16H00
à l'adresse suivante **legervaisien@hotmail.com**

Les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs. Prendre note que certains formats de sauvegarde de fichier ne permettent pas la correction.

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celles de la municipalité. Le journal se réserve le droit de rejeter tout article à caractère diffamatoire ou encore de l'abréger ou de le corriger avant publication.

MOT DU MAIRE

Déjà la fin de l'année et le temps des Fêtes qui est à nos portes. Tout va si vite. Pour votre municipalité, ce fut une année très chargée, mais qui a vu des dossiers très importants évoluer et même être en cours de réalisation. Vous avez constaté que les travaux au centre socio-culturel vont bon train. La structure d'acier pour l'agrandissement est en place, ce qui donne un aperçu de ce que sera le nouveau bâtiment. Le contrat pour l'agrandissement du CPE est accordé et les travaux sont prévus pour le début du mois de mars. Enfin, nous sommes actuellement en appel d'offres pour la rénovation de l'extérieur du presbytère. Nous aurons les résultats avant la fin de janvier. On peut ajouter à ces dossiers les travaux importants réalisés au Parc Historique de la Promenade-des-Sœurs et à nos deux autres parcs en plus de tous les travaux qu'exigent le quotidien d'une municipalité. Je veux remercier tous les employés et toutes les employées pour leur contribution à l'avancement de tous ces projets.

VILLAGE DE NOËL

Quelle belle réussite. Toute l'équipe entourant cet événement s'est surpassée pour nous offrir une fin de semaine féérique. Comme je l'ai mentionné lors de mon mot d'ouverture du Village de Noël, la plus belle façon de dire merci à tous les bénévoles impliqués était de participer à cette belle activité. À voir la foule du vendredi soir et des autres jours, vous avez été nombreux et nombreuses à dire un gros MERCI à toutes les personnes impliquées et aussi aux commerçants présents. On peut dire mission accomplie et à l'an prochain.

BUDGET 2024

Nous travaillons toujours à la préparation du budget de la municipalité pour 2024. Comme vous tous, l'inflation continue d'affecter les dépenses de la municipalité. Certaines dépenses ne sont pas compressibles si on veut maintenir un niveau de service auquel vous avez droit. Je ne vous cacherai pas qu'il faut s'attendre à une augmentation des taxes, mais l'objectif est que cette augmentation soit inférieure au taux d'inflation. Le budget sera adopté lors d'une séance spéciale du conseil qui aura lieu le mardi 19 décembre, à 19h. Cette séance est publique.

VŒUX DES FÊTES

Au nom du conseil municipal, je veux vous souhaiter de très Joyeuses Fêtes. Je tiens à vous remercier, chacun et chacune d'entre vous, pour votre confiance envers votre conseil. Merci aux nombreux bénévoles qui ont œuvré tout au long de l'année pour vous offrir une belle municipalité, vivante et accueillante. Merci à tout le personnel de la municipalité pour tout le travail effectué au bénéfice de toute la population.

Joyeuses Fêtes en famille et entre amis, ayons une pensée pour les personnes seules, malades ou plus démunies. On se retrouve en 2024 pour une nouvelle année ou la santé nous permettra de continuer vers nos objectifs.

Gilles Nadeau, maire

Tout le personnel de la municipalité et les membres du conseil municipal vous souhaitent un joyeux temps des fêtes afin de vous retrouver avec les êtres chers.

Que l'année 2024 vous permette d'aller toujours un peu plus loin dans vos rêves et réalisations et nous vous souhaitons la santé pour pouvoir en profiter.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 2 NOVEMBRE 2023

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, TENUE LE **JEUDI 2 NOVEMBRE 2023 À 22H26** AU 150, RUE PRINCIPALE.

5.1 ATTENDU QUE TOUS LES ÉLUS SONT PRÉSENTS À CETTE SÉANCE ET SOUHAITENT AJOUTER LE POINT SUIVANT:

PARTAGE AVEC LE CPE L'ESCALE, INSTALLATION L'ESCALE DES MOUSSAILLONS DES COÛTS D'HUILE À CHAUFFAGE DU LOCAL TEMPORAIRE- ANCIEN PRESBYTÈRE

ATTENDU la demande du CPE l'Escale, installation l'Escale des Moussaillons pour le partage des coûts de l'huile à chauffage de l'ancien presbytère;

ATTENDU QUE la municipalité a effectué des travaux au système de chauffage dans le but de réduire la consommation d'huile (modification du brûleur de la fournaise, arrêt de la circulation de l'eau du chauffage pour le 2e étage, fermeture du haut de l'escalier pour limiter les pertes de chaleur;

ATTENDU QUE la municipalité a déjà fait une offre au CPE L'Escale, installation l'Escale des Moussaillons pour le partage des coûts de l'huile à chauffage;

ATTENDU QUE le CPE L'Escale, installation l'Escale des Moussaillons a avisé la municipalité de son refus de l'offre;

ATTENDU QUE la municipalité a posé des actions pour réduire la consommation d'huile à chauffage;

ATTENDU QUE le CPE l'Escale, installation l'Escale des Moussaillons a fait une nouvelle proposition de partage des coûts de l'huile à chauffage;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil municipal refuse la nouvelle proposition faite par le CPE l'Escale, installation l'Escale des Moussaillons;

DE signifier au CPE l'Escale, installation l'Escale des Moussaillons que la Municipalité est disposée à maintenir sa première offre;

D'aviser le CPE l'Escale, installation l'Escale des Moussaillons que, dans l'éventualité d'un refus de leur part, les dispositions prévues dans le bail signé par les parties pour 2022-2023 s'appliqueront.

Résolution adoptée à l'unanimité.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 7 NOVEMBRE 2023

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE ORDINAIRE** DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, TENUE LE 7 NOVEMBRE 2023 À 20H11 AU 150, RUE PRINCIPALE.

4.1 COMPTES ET ADOPTION

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil accepte les comptes du mois d'OCTOBRE 2023 tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise la directrice générale à en faire le paiement :

Administration générale	60 554.27 $
Sécurité publique	18 109.00 $
Transport routier	62 337.47 $
Hygiène du milieu	18 115.54 $
Santé & Bien-être	17 965.00 $
Aménagement et urbanisme	12 454.13 $
Loisirs et culture	21 521.42$
Frais de financement	
Activités financières	
TOTAL	**211 056.83 $**
Conciliation à des fins fiscales (travaux drainage rue Charles-Eugène)	1 052.35 $
Projet des parcs, amélioration locative hall entrée, Projet CSC, asphaltage, dev Lapierre, acquisition d'immeuble.	402 110.89 $
GRAND TOTAL	**614 220.07 $**

Les déboursés de la présente liste incluent les dépenses autorisées par les fonctionnaires ou employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du règlement # 354-21. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément aux derniers alinéas de l'article 961.1 CM ou au 5e alinéa de l'article 477,2 LCV.

Résolution adoptée à l'unanimité.

4.2 DEMANDE D'INSTALLATION DE NOUVEAUX LUMINAIRES AUPRÈS D'HYDRO-QUÉBEC DANS LE DÉVELOPPEMENT LAPIERRE

ATTENDU QUE la Municipalité doit fournir de l'éclairage public dans les rues Jean-Paul et Guy-Pouliot;

ATTENDU QUE huit luminaires seront nécessaires pour éclairer ce secteur;

ATTENDU QU'Hydro-Québec est l'entité responsable de l'installation des luminaires municipaux sur les poteaux du réseau de distribution électrique;

EXTRAIT

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU DE demander à Hydro-Québec de procéder à l'installation des huit luminaires de rue sur les poteaux identifiés par l'électricien mandater pour l'achat des luminaires;

D'autoriser à cette fin une dépense au montant maximal de 5 000 $ avant taxes affectée au poste budgétaire 22-320-00-720-00 et financée par le règlement d'emprunt du développement Lapierre phase 3.

Résolution adoptée à l'unanimité.

4.3 ADJUDICATION DE CONTRAT À 1105-2420 CANADA LTÉE, TRAVAUX DE RÉNOVATION 30 RUE DE LA FABRIQUE EST

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais est propriétaire de l'immeuble sis aux 30, rue de la Fabrique Est, à Saint-Gervais;

ATTENDU QUE les équipements d'entraînement et de conditionnement physique appartenant au Bogym se trouvent actuellement dans l'immeuble sis au 30, rue de la Fabrique Est, Saint-Gervais;

ATTENDU QUE les Loisirs et la Municipalité vont convenir d'une entente pour l'occupation temporaire de ce bâtiment aux fins d'y installer le Bogym;

ATTENDU QUE des travaux de renforcement doivent être réalisés pour rendre conforme le plancher du rez-de-chaussée afin d'accueillir les équipements du Bogym;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le Conseil octroi à la société 1105-2420 Canada Ltée pour effectuer les travaux de renforcement de plancher, d'isolation et d'installation de portes pour la somme maximale de 13 000 $ afin de rendre conforme le bâtiment.

Que la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire 02-190-10-535-00.

Résolution adoptée à l'unanimité.

4.7 AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT LOCATION TEMPORAIRE DU BÂTIMENT 227-229 RUE PRINCIPALE

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais est propriétaire de l'immeuble sis aux 227 à 229, rue Principale, à Saint-Gervais;

ATTENDU QUE les installations permanentes du CPE l'Escale, installation l'Escale des Moussaillons se trouve actuellement dans l'immeuble sis au 34, rue de la Fabrique Est, Saint-Gervais;

ATTENDU QUE le CPE l'Escale, installation l'Escale des Moussaillons et la Municipalité ont convenu d'une entente pour l'agrandissement de ce bâtiment aux fins d'y ajouter 21 places supplémentaires;

ATTENDU QUE cet agrandissement ne pourra être réalisé avant l'été 2024;

ATTENDU les besoins du CPE l'Escale, installation l'Escale des Moussaillons d'ici la fin de ces travaux d'agrandissement;

ATTENDU l'entente déjà intervenue entre les parties le 8 avril 2022 permettant au CPE l'Escale, installation l'Escale des Moussaillons d'occuper une partie du bâtiment sis aux 227 à 229 rue Principale pour que le CPE l'Escale, installation l'Escale des Moussaillons puisse l'occuper pour les fins de ses activités;

ATTENDU QU'il est opportun pour les parties de remplacer l'entente déjà intervenue entre elles le 8 avril 2022 de façon à, notamment, tenir compte du fait que la Municipalité devra réaliser des travaux dans l'immeuble sis aux 227 à 229, rue Principale et que l'occupation que fera le CPE l'Escale, installation l'Escale des Moussaillons de ces lieux devra tenir compte de ces travaux;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le Conseil autorise Monsieur Gilles Nadeau, maire et Madame Johanne Simms, directrice générale et greffière trésorière à signer le contrat de location temporaire avec la municipalité de Saint-Gervais selon les termes de la résolution du 2 novembre 2023.

Résolution adoptée à l'unanimité.

4.11 MOTION DE REMERCIEMENTS ORGANISATION ACTIVITÉ NOS PARCS, VOS PARCS AUX PERSONNELS DES LOISIRS ET AUX BÉNÉVOLES

ATTENDU QUE cette activité s'est tenue le 22 octobre 2023;

ATTENDU tout le travail qui a été nécessaire pour la réalisation de cette activité;

ATTENDU l'implication du personnel des Loisirs, incluant de nombreux bénévoles, qui ont permis de remporter un réel succès de participation;

ATTENDU les nombreux commentaires élogieux entendus lors de cette activité;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QU'une motion de remerciements soit expédiée au personnel des Loisirs pour souligner leur excellent travail;

QUE cette motion de remerciements s'adresse également à tous les bénévoles qui ont participé au succès de cette activité.

Résolution adoptée à l'unanimité.

4.12 MANDAT DE SERVICES DE RECRUTEMENT

ATTENDU le poste à pourvoir de greffière-trésorière adjointe;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à mandater la MRC de Bellechasse pour les services de recrutement de personnel afin de combler le poste vacant de greffière-trésorière adjointe, le plus rapidement possible et ce, au coût maximal de 3 800 $ excluant les taxes.

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire 02-130-00-495-00.
Résolution adoptée à l'unanimité.

EXTRAIT

5.1.1 ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ À LA DÉMARCHE « AGIR COLLECTIVE DANS BELLECHASSE »

ATTENDU QUE le projet « Agir Collectivement dans Bellechasse » mobilise des partenaires issus des milieux citoyen, communautaire, municipal, scolaire et économique ainsi que du domaine de la santé et des services sociaux dans une démarche de concertation régionale depuis ses débuts en 2017 ;

ATTENDU QUE la démarche « Agir Collectivement dans Bellechasse » a démontré sa capacité à développer et soutenir des projets qui contribuent à l'épanouissement, la rétention et au développement des jeunes et des familles dans Bellechasse ;

ATTENDU QUE la démarche « Agir Collectivement dans Bellechasse » contribue à attirer du financement pour les jeunes et les familles de Bellechasse ;

ATTENDU QUE la démarche « Agir Collectivement dans Bellechasse » a un effet structurant régional sur les enjeux concernant la jeunesse et les familles ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais bénéficie des retombées des projets initiés ou soutenus par la démarche « Agir Collectivement dans Bellechasse »;

ATTENDU QUE la démarche « Agir Collectivement dans Bellechasse » demande à l'ensemble de ses partenaires de renouveler leur engagement pour la période couverte par son nouveau plan d'action quinquennal ;

ATTENDU QUE la contribution des 20 municipalités de Bellechasse pour 5 (cinq) années est de 130 200 $ sur un projet prévu de 1 150 000 $ et que la proposition est de répartir la contribution au prorata des populations ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Gervais adhère au projet « Agir collectivement dans Bellechasse » (ACB) et attribue au projet les ressources humaines et financières prévues au projet, soit la participation d'un élu, du directeur général et du responsable à la vie communautaire (loisirs, culture, développement) de la communauté en fonction du besoin du projet et un investissement de 1 664 $ par année pour les 5 (cinq) prochaines années pour un montant total de 8 321 $.

Que la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire 02-701-90-974-00.

Résolution adoptée à l'unanimité.

6.5 ADJUDICATION DE CONTRATS D'ACHAT D'UNE GÉNÉRATRICE – USINE EAU POTABLE

ATTENDU QUE l'usine d'eau potable possède une génératrice installée à l'intérieur et afin de se conformer aux normes et éviter tout risque, la municipalité désire installer une génératrice à l'extérieur du bâtiment;

ATTENDU la nécessité de procéder à l'achat d'une génératrice plus puissante pour l'usine d'eau potable pour garantir une alimentation électrique continue et fiable sans aucune interruption de services;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à une demande de prix et que deux (2) offres ont été reçues pour l'achat de la génératrice :

ENTREPRISES	PRIX (EXCLUANT LES TAXES)
Génératrices Beaumont INC	60 375 $
Wajax	69 445 $

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais octroie à Génératrices Beaumont inc. au montant de 60 375$ $ (taxes en sus) le contrat pour l'achat d'une génératrice de 125 KW 347/600 volts, 3 phases.

QUE la dépense soit défrayée au poste budgétaire 22-320-00-710-04 et financée par le programme de la taxe sur l'essence (TECQ).

Résolution adoptée à l'unanimité.

6.6 ADJUDICATION CONTRAT POUR DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT ET D'AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT SIS AU 34, RUE DE LA FABRIQUE EST

ATTENDU QUE la Municipalité a lancé un appel d'offres public pour elle-même et le CPE L'Escale, installation l'Escale des Moussaillons pour les travaux d'agrandissement et d'aménagement du bâtiment sis au 34, rue de la Fabrique est en date du 10 août 2023;

ATTENDU l'adoption du règlement d'emprunt # 377-23 de la Municipalité de Saint-Gervais, par lequel le conseil décrète un emprunt de 1 213 413 $ et abrogeant le règlement # 368-22, lequel a été approuvé par les personnes habiles à voter et le ministère des Affaires municipales;

ATTENDU QUE la Municipalité pourra recevoir un montant provenant d'une enveloppe exceptionnelle du ministère de la Famille;

ATTENDU QUE les travaux se réaliseront conjointement avec la participation du CPE L'Escale, installation l'Escale des Moussaillons;

EXTRAIT

ATTENDU QUE le début des travaux d'agrandissement et d'aménagement du bâtiment est prévu pour mars 2024;

ATTENDU QUE six (6) entrepreneurs ont déposé une soumission;

ATTENDU QUE la directrice générale de la municipalité a procédé à l'analyse des soumissions avec la firme RLD Architectes;

ATTENDU QUE la firme RLD Architectes recommande l'adjudication des contrats à « Action Estimation inc. », soit l'entrepreneur ayant déposé la plus basse soumission conforme pour l'ensemble des travaux, pour un grand total de 922 250,42 $, excluant les taxes;

ATTENDU QU'il est recommandé de prendre les mesures nécessaires avec l'entrepreneur afin de s'assurer qu'il n'y a pas eu d'activité de lobbyisme tel qu'indiqué dans le règlement # 337-18 sur la gestion contractuelle et sur le contrôle et le suivi budgétaire;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions du projet le 13 septembre 2023;

ATTENDU QUE le Conseil d'administration du CPE L'Escale, installation l'Escale des Moussaillons devra lui-même adopter une résolution afin d'accorder le contrat pour la partie des travaux qui le concerne;

ATTENDU QUE le ministère de la Famille devra confirmer que le processus d'appel d'offres respecte les exigences du programme de financement des infrastructures, particulièrement en regard des plans et des budgets, pour autoriser la signature du projet de contrat;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE la Municipalité octroie le contrat à Action Estimation inc. pour les travaux d'agrandissement et d'aménagement du bâtiment sis au 34, rue de la Fabrique est (partie base building), incluant les éléments en prix séparés (lignes 13, 14, 14.1, 15) tel qu'identifiés au bordereau de soumission) pour un montant maximal de 504 340.51 $ excluant les taxes, conformément aux documents d'appels d'offres et la soumission déposée par Action Estimation inc.;

QUE l'octroi du contrat à l'entreprise à Action Estimation inc. est toutefois conditionnel à l'approbation du ministère de la Famille qui doit autoriser la signature du projet de contrat;

QUE la Municipalité avisera Action Estimation inc. dès que cette approbation aura été obtenue;

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire 22-130-00-714-00 et financée par le règlement d'emprunt # 377-23 décrétant une dépense et un emprunt de 1 213 413 $ pour des travaux d'agrandissement du CPE L'Escale, installation L'Escale des moussaillons de 21 places et abrogeant le règlement # 368-22.

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tous documents pour donner effet à la présente résolution.

Résolution adoptée à l'unanimité.

8.1 APPUI DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR PAFIRSPA

ATTENDU QUE Les Loisirs de Saint-Gervais inc. souhaitent, à la suite de la réfection et l'agrandissement du Centre socio-culturel, améliorer l'offre de services à la salle d'entraînement le Bogym en offrant de nouveaux équipements;

ATTENDU QUE la salle d'entraînement est localisée dans le bâtiment du Centre socio-culturel appartenant à la Municipalité;

Il EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais s'engage à appuyer Les Loisirs de Saint-Gervais inc. dans la présentation du projet de Rééquipement de la salle d'entraînement, le Bogym, au programme du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;

QUE la municipalité de Saint-Gervais prône un mode de vie actif, l'adoption de saines habitudes de vie et l'accessibilité des installations sportives pour ces citoyens;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Saint-Gervais dans le maintien de l'entente de gestion des services et des installations sportives et récréatives du service des loisirs de Saint-Gervais par l'OSBL, Les Loisirs de Saint-Gervais inc.;

Résolution adoptée à l'unanimité.

EXTRAIT

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 10 NOVEMBRE 2023

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, TENUE LE **VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023 À 17H** AU 150, RUE PRINCIPALE.

3.1 AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT LOCATION TEMPORAIRE BÂTIMENT DU 30, RUE DE LA FABRIQUE EST

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais est propriétaire de l'immeuble sis au 30, rue de la Fabrique est à Saint-Gervais;

ATTENDU QUE le Centre socio-culturel est actuellement fermé en vue de la mise aux normes et des rénovations majeures;

ATTENDU QUE les équipements d'entraînement et de conditionnement physique appartenant au Bogym se trouvent actuellement dans l'immeuble sis au 30, rue de la Fabrique Est, Saint-Gervais;

ATTENDU QUE cette location temporaire contribuera à soutenir les activités récréatives offertes aux citoyens;

ATTENDU QUE les Loisirs et la Municipalité vont convenir d'un contrat de location temporaire pour l'occupation non permanente de ce bâtiment aux fins d'y installer le Bogym;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le Conseil autorise et mandate Monsieur Gilles Nadeau, maire et Madame Johanne Simms, directrice générale et greffière trésorière à signer le contrat de location temporaire de l'immeuble sis et situé au 30, rue de la Fabrique est;

QUE Les loisirs de Saint-Gervais s'engagent à respecter toutes les conditions spécifiées dans le contrat de location temporaire, y compris, mais sans s'y limiter, l'obligation de préserver l'immeuble dans un bon état et de maintenir une assurance responsabilité civile adéquate pendant toute la durée du contrat de location temporaire.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Pour consulter la totalité des documents ci-dessus :

www.saint-gervais.ca

AVIS A TOUTE LA POPULATION

CLÔTURE À NEIGE

Une clôture à neige est autorisée comme équipement saisonnier entre le **15 octobre jusqu'au 30 avril** de l'année suivante. En dehors de cette période, le maintien de telles installations constitue une infraction passible d'une amende.

HEURES DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES !!

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 22 décembre 2023 (12h) au 7 janvier inclusivement.

De retour le 8 janvier 2024 dès 8h30.

Joyeux temps des Fêtes !!

STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur les chemins publics entre 23h et 7h, **du 1er novembre au 15 avril inclusivement** et ce, sur tout le territoire de la municipalité à l'exception de la période comprise entre le 23 décembre et le 3 janvier inclusivement.

Le stationnement sur les chemins publics entre 23h et 7h est toléré durant la période des Fêtes (23 décembre au 3 janvier) pourvu qu'aucun travail de déneigement ne soit effectué.

Merci de votre collaboration.

SAVIEZ-VOUS QUE....

Sur le site de la Municipalité de Saint-Gervais il existe un outil fort utile contenant une multitude d'informations ?

Vous pouvez y accéder de la façon suivante :

www.saint-gervais.ca/service aux citoyens/évaluation foncière

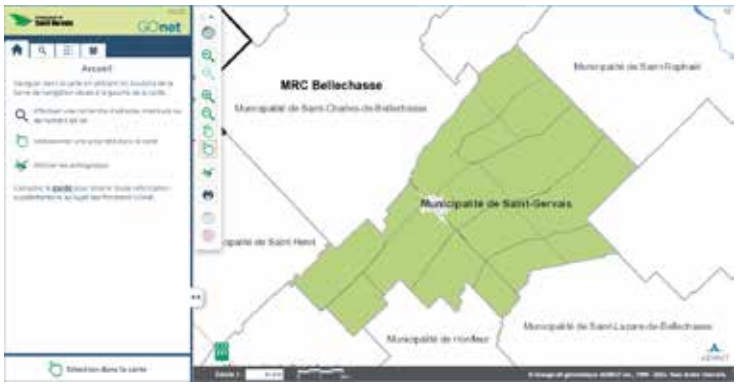

Cet accès permet aux contribuables d'accéder facilement à l'information sur les évaluations en ligne, telles que les valeurs des propriétés, les taxes foncières etc…

Inscrivez votre adresse et vous obtiendrez une multitude d'informations à votre immeuble.

CONNAÎTRE LES UTILISATIONS DES DIFFÉRENTES MATIÈRES GRASSES

Il est important de lire l'étiquette des matières grasses avant de les utiliser. Certaines matières grasses doivent être consommées crues tandis que d'autres sont idéales pour chauffer des aliments. Par contre, seulement quelques-unes

devraient être utilisées à haute température, comme pour la friture.

Lorsque la matière grasse atteint une température trop élevée, une fumée apparaît. Cette fumée indique que la matière grasse commence à se décomposer. Il est alors recommandé de diminuer la température.

Une fumée émise de façon continue indique que la matière grasse a atteint son point de fumée. Il est déconseillé de la consommer.

MATIÈRE GRASSE	POINT DE FUMÉE (°C)
Beurre	130°C
Margarine	140°C
Graisse végétale à frire	175°C
Huile d'olive	210°C
Huile de tournesol	210°C
Huile de soja	220°C
Huile d'arachide	220°C

Ne laissez jamais continuer de chauffer une huile qui fume! La température continuera d'augmenter et des flammes peuvent apparaître.

BOÎTE AUX LETTRES EN MILIEU RURAL

Avec l'arrivée de la saison hivernale, le service des travaux publics de la municipalité de Saint-Gervais souhaite rappeler aux citoyens les règles d'usage qui permettront d'optimiser la qualité du service de déneigement afin d'éviter tout bris aux boîtes aux lettres en bordure de la route, lors d'opérations de déneigement.

Pour éviter que cela se produise, nous vous demandons de bien positionner vos boîtes aux lettres, d'ajouter un panneau protecteur robuste et étanche sur le côté de votre boîte aux lettres dans le sens de la circulation égale à la boîte aux lettres. Les panneaux ouverts (palette) s'avèrent inefficaces lors d'opération de déneigement et ne protègent en rien votre équipement. Cependant nous vous demandons de ne pas apposer d'élément réflecteur qui pourrait créer de la confusion avec la signalisation en place.

Il faut que votre boîte aux lettres soit au minimum à 17,22 pieds, mais préférablement à 18 pieds de la ligne centrale (jaune) de la route. Suite à une inspection faite par Poste Canada, plusieurs boîtes aux lettres ne sont pas conformes.

Les résidents utilisant une boîte aux lettres doivent s'assurer de respecter les normes de Poste Canada et de la protéger afin d'éviter qu'elle soit endommagée lors des opérations de déneigement. La Municipalité n'assumera aucunement la responsabilité de bris lié à celle-ci.

UNE LUMIÈRE DE RUE DÉFECTUEUSE ?

Afin d'être en mesure de remplacer les lumières de rues défectueuses dans les meilleurs délais, la municipalité demande la collaboration des résidents et résidentes de la municipalité. Si vous remarquez qu'une lumière de rue située sur le territoire est brûlée ou encore qu'elle clignote, veuillez nous en informer par courriel à l'adresse : info@saint-gervais.ca.

RAPPEL ! CHANGEMENT À L'HORAIRE POUR LA COLLECTE DES BACS VERTS ET DES BACS BLEUS POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Il y aura des changements à l'horaire pour la collecte des bacs verts (déchets) et des bacs bleus (recyclage) pendant la période des fêtes. Huit municipalités de Bellechasse sont touchées par ces changements.

SAINT-GERVAIS

La collecte du **bac vert** prévue le mardi 26 décembre sera **reportée au vendredi 29 décembre 2023** et la collecte du **bac bleu** prévue le 2 janvier sera **reportée au vendredi 5 janvier 2024.**

MRC de Bellechasse

Des nouvelles de la MRC de Bellechasse!

Pour faciliter la collecte des bacs verts et bleus pendant la période hivernale

- Pour faciliter les opérations de déneigement, il est primordial que vos bacs soient disposés dans votre entrée de stationnement et non sur le trottoir ou dans la rue.
- Assurez-vous que le couvercle de vos bacs soit bien fermé afin d'éviter l'accumulation de neige à l'intérieur.
- Disposez votre bac près de la route le soir précédant la collecte, puisque celle-ci débute très tôt le matin.
- Laissez une distance d'au moins un mètre entre votre bac et les différents obstacles à proximité (ex. : véhicule, boîte aux lettres, poteau, etc.)

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UNE ENTREPRISE, VOUS AIMERIEZ OFFRIR DES PLACES EN SERVICE DE GARDE POUR VOS EMPLOYÉS ET AVEZ UN LOCAL DE DISPONIBLE...

Saviez-vous que vous pourriez faire partie d'un projet-pilote en offrant un service de garde éducatif en entreprise?
Vous avez des questions?

Contactez-nous

Brigitte Deblois
Bureau coordonnateur l'Escale
(418) 883-2340
poste 104

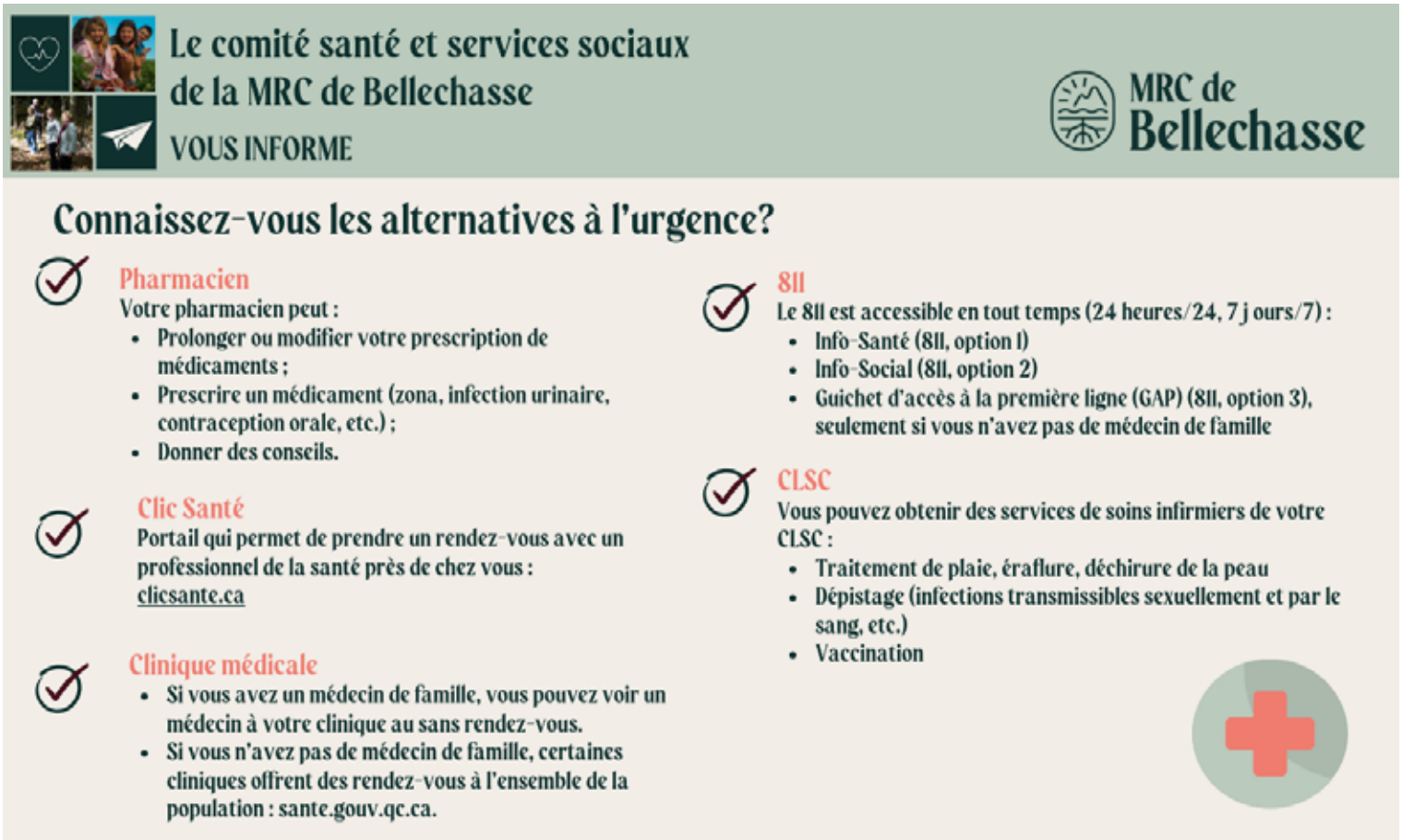

VILLAGE DE NOËL SAINT-GERVAIS

Nous pouvons affirmer que la fin de semaine du 1er-2-3 décembre 2023 a été plus qu'incroyable pour l'organisation du Village de Noël, mais également pour la population de Saint-Gervais puisque grâce à cet événement, notre municipalité a brillé et s'est démarquée pour la qualité de cet événement. Nous avons accueilli plus de 3000 personnes pendant ces trois jours, ce qui dépasse nos objectifs.

C'est grâce au travail incroyable de tous nos bénévoles que nous sommes en mesure d'offrir une activité d'aussi grande qualité. Nous parlons de 12 mois de travail, d'un nombre incalculable d'heures de bénévolat et de plus de 100 bénévoles qui ont mis la main à la pâte pour réaliser le Village de Noël. Tous ces efforts ont abouti à quelque chose d'incroyable. Nous voulons remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette fin de semaine, toutes les personnes qui sont venues visiter nos commerçants et qui ont participé aux différentes activités. Le site restera décoré pour la période des fêtes, alors vous pourrez profiter de la beauté des lumières en soirée pour encore quelques semaines. On se dit à la 4e édition en 2024.

C'est grâce aussi à nos partenaires que nous pouvons avoir une organisation aussi incroyable.

MERCI À NOS PARTENAIRES!

La tablée d'Élirose
La Maison du Routier
École secondaire Saint-Damien
Bonichoix
Jérôme Lemieux
Kinec Santé-Performance
Dominique Vien, députée de Bellechasse
Les Constructions Gilles Bélanger
Goulet & Godbout notaires S.E.N.C.
Henry Audet Ltée, Entrepreneur Électricien
Dessercom
Ferme Majoco
Ferme Line Carbonneau
Coiffure Caroline Lemieux
Le comptoir des infortunés
Laguë
BGM Industrielle inc.
TakTik Bloc
Olivier Gagné Mini-Moteur inc
Location toilettes chimiques et siphonnage de fosses septiques Dany Doiron
Yvon Goulet
Bois Impact
GL Sports
Ferme Vermette
Martin Lapierre
Ferme R.S. Lemieux
Fondation Bourassa
BMR Avantis
Construction Mario Lemieux

SC Foto
Stéphanie Chabot

Village
de
Noël
Saint-Gervais

FEG recommande
BAR festif
Chocolat chaud
SC Foto
Stéphanie Chabot

SC Foto
Stéphanie Chabot

SC Foto
Stéphanie Chabot

SC Foto
Stéphanie Chabot

Merci à nos bénévoles, exposants, partenaires et nombreux visiteurs!

Les Loisirs de St-Gervais Inc.

LOISIRS DE SAINT-GERVAIS

ACTIVITÉS À VENIR

Voici les dates à retenir à votre calendrier pour nos prochaines activités

28 DÉCEMBRE

TOURNOI DE POKER

SALLE DE L'ÂGE D'OR

12 JANVIER

TOURNOI DE JOFFRE

SALLE DE L'ÂGE D'OR

16 AU 18 FÉVRIER

FESTIVAL DES NEIGES
SAINT-GERVAIS

16 FÉVRIER

TOURNOI DE JOFFRE & POKER

SALLE DE L'ÂGE D'OR

Veuillez noter que nos bureaux seront fermés du 18 décembre au 11 janvier inclusivement.

418 887-3732
direction.loisirs@saint-gervais.ca
loisirs@saint-gervais.ca

fadoq L'infolettre

Club FADOQ St-Gervais
Québec et Chaudière-Appalaches

Bonjour,

Voici les dernières informations que vous souhaitez sans doute connaître ; ainsi, les gens qui sont intéressés par **ViActive**, sachez que cette activité s'est terminée le 12 décembre et elle reprendra le mardi 16 janvier prochain.

Les adeptes des **cartes**, mardis et jeudis, l'activité se termine le 21 décembre et reprendra le mardi 9 janvier ; finalement, nos **matinées-café** du mercredi feront une pause du 20 décembre pour une reprise le mercredi 10 janvier 2024.

Notez qu'il n'est pas nécessaire d'avoir sa carte de membre du Club de l' Âge d'Or pour participer à ces activités.

Le vendredi 19 janvier 2024, au local du Club, les membres du club organisent un ***DÎNER DE L'AMITIÉ***, *pour ses membres et leur conjoint(e), s'il y a lieu*. Dans les jours qui précéderont l'activité, un membre du comité communiquera avec vous pour connaître votre intérêt pour cette activité ; nous vous indiquerons également si une messe précédera le repas qui sera servi vers 12h.

Le coût de l'activité (repas chaud et danse en après-midi) est de 20,00$ pour nos membres en règle et de 30,00$ pour le conjoint non-membre.

La musique en après-midi sera assumée par le duo Cécile et Roger.

Notez également que nos soirées de danse reprendront le vendredi 26 janvier à 19h30 avec Les Tribadours . Invitation à tous.

JOYEUX NOËL À TOUS ET BONNE ANNÉE 2024

Les membres du comité : Gilles, Olive, René, Raymond, Gaétan, Claudette et Dominic

Fermières St-Gervais 1920 - 2020

Les CFQ

Bonjour,

Merci aux membres qui ont collaboré à la tenue du kiosque pour la vente de nos confections lors de la fin de semaine du Village de Noël.

Merci également à tous ceux et celles qui nous ont encouragés lors des 3 jours d'activités.

Il n'y aura pas de rencontre mensuelle en janvier 2024.

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 7 février 2024 à 19h.

Le recrutement se poursuit tout au long de l'année au coût de 35.00 $ incluant la revue l'Actuelle.

Communiquez avec Liette Lemieux au 418 208-0778 ou Louise Bouchard au 418 805-2910.

Les membres du CAL vous souhaitent à tous un temps des fêtes rempli d'amour et que celui-ci vous procure de nombreux petits plaisirs.

Louise Chayer, Resp. Comité Communications

LES MINUTES DE PHILIBERT

32 : GEORGE TANGUAY

George[1] Tanguay (1820 – 1901) est l'un des citoyens dont on ne peut ignorer l'impact sur le développement de la communauté de Saint-Gervais.

Note 1 : Il écrivait ainsi son prénom, à la manière des souverains britanniques.

L'INSTITUTEUR GEORGE TANGUAY

George Tanguay est né le 23 janvier 1820 à Saint-Vallier, fils de Pierre Tanguay et de Marie-Agathe Fortier. Il étudie au Collège Sainte-Anne de La Pocatière où il se démarque par ses talents, comme le mentionne La Gazette de Québec du 22 août 1839, lui qui rafle presque tous les premiers prix des exercices littéraires. Tanguay termine son cours de Rhétorique en 1840 et arrive à Saint-Gervais en 1842 comme instituteur à l'école du village. Le 19 septembre 1843 à Saint-Gervais, il épouse une jeune femme d'à peine 14 ans, Angèle Jolivet (1829 – 1906), fille du marchand Joseph Jolivet. En octobre 1843, il est secrétaire à une assemblée pour protester contre la perception de taxes sur les biens immobiliers en vue de consolider le système d'éducation. Le 15 mars 1845, avec d'autres confrères enseignants, Tanguay met sur pied une « association des instituteurs du district de Québec et de ses environs », organisme dans lequel il s'implique activement puisqu'il fait partie du comité de régie.

CLERC NOTAIRE, MARCHAND, CULTIVATEUR, PUIS INSPECTEUR D'ÉCOLE

En septembre 1846, l'instituteur George Tanguay s'engage comme clerc notaire chez Étienne Roy pour quatre ans. Cette réorientation de carrière n'a pas de suite comme en témoigne le journal Le Canadien du 11 mai 1847 qui annonce l'association entre Tanguay et son beau-père marchand sous le nom « Joseph Jolivet & Co » pour commercer du bois, notamment du merisier, planches, madriers, bardeaux, etc. Le même journal informe en avril 1849 qu'à : « …[la réunion d'] une association des habitants des populeuses paroisses de Saint-Gervais et Saint-Lazare tenue le 11 du courant à la salle publique pour prendre en considération le vaste projet d'un chemin de fer entre Québec et Halifax », et dans laquelle Tanguay agit comme secrétaire, les citoyens discutent d'un éventuel chemin de fer reliant le Canada au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse, et l'une des résolutions adoptées engage les propriétaires à fournir gratuitement tout le terrain nécessaire à la construction dudit chemin de fer s'il passe dans leur paroisse.

Au recensement de 1851, George Tanguay, « marchand de marchandises sèches », réside au village dans une maison de bois d'un étage en pièce sur pièce, avec son épouse Angèle et leurs enfants Arthémise, huit ans; Amazélie, six ans; Philibert, deux ans; Omer[2], un an; puis leur servante Florence Beaudoin. Tanguay rayonne dans plusieurs sphères d'activités. En 1850 et 1852, il est secrétaire de l'exposition du comté de Bellechasse. Le 23 avril 1852, le gouverneur le nomme premier inspecteur des écoles du district de Kamouraska; s'ajouteront les districts de Rimouski et de Témiscouata. Au printemps 1856, il monte en grade de lieutenant-adjudant à capitaine dans le bataillon de Bellechasse. Il est aussi procureur de la Fabrique lors des travaux de transformation de l'ancien presbytère. Après presque dix ans de partenariat, Tanguay se dissocie du marchand Joseph Jolivet et se tourne vers l'agriculture. En octobre 1859, il achète du notaire McKenzie une terre de deux arpents par 40 arpents avec bâtisses (actuellement 10, 1er Rang Est), au carrefour du 2e rang et au nord-est de la route.

En 1865, au nom de la succession de feu son beau-père Jolivet, Tanguay vend au marchand Alexandre Bilodeau l'emplacement de 2 perches ½ par 5 perches avec magasin, à l'ouest de la route de l'église et au nord de la rue Saint-Étienne (terrain occupé actuellement par la boucherie Turlo). En janvier 1869, il est nommé commissaire pour les petites causes de Saint-Gervais aux côtés d'autres personnalités de l'endroit, fonction qu'il conserve jusque dans les années 1880. En mars 1881, il cède à l'instituteur Célestin Bouchard la fonction d'inspecteur des écoles des comtés de Kamouraska et Témiscouata.

Note 2 : Il s'agit de leur premier fils appelé Omer (2 janvier 1851 – 6 mars 1853) qui décède en bas âge; l'autre Omer (31 juillet 1854 – 21 juin 1892) deviendra prêtre. Le couple a déjà perdu une fille, Zorila (10 juin 1847 – 24 décembre 1849), et un fils, Philibert (5 février 1849 – 28 octobre 1849), premier de ce prénom. Une autre fille, Angélina, décèdera le 1er mars 1871 à l'âge de trois ans et huit mois.

UNE RETRAITE AU VILLAGE

Le journal Le Quotidien du 7 mai 1884 annonce la vente de la terre de Tanguay, située à un mille de l'église, le tout « dans un ordre parfait ». L'inspecteur prend sa retraite définitive en 1887 et reçoit en compensation une pension annuelle substantielle. Le 26 décembre 1888, il achète de Louis-Antoine Martel le lot numéro 308 (actuel numéro civique 194), face au couvent et jouxtant la rue Saint-Étienne qui est au nord. Trois semaines plus tard, il vend au ferblantier Luc Couture sa terre du 2e rang, le lot numéro 477. George Tanguay réside dorénavant au village avec son épouse, comme inscrit au recensement de 1891, dans une maison de brique à un étage, comprenant neuf pièces. À l'hiver 1891-1892, il loge son fils Omer, curé de Saint-Paul du Buton, devenu malade et paralysé. Le prêtre meurt dans l'après-midi du 21 juin 1892, à l'âge de 38 ans, enterré peu après sous l'église paroissiale. En 1893 George Tanguay devient le premier président de la « Compagnie de Téléphone de Bellechasse », une société officiellement enregistrée le 27 février. Son fils Philibert, médecin, et le maire, Édouard Murdock McKenzie, sont aussi administrateurs de cette compagnie qui fusionnera avec la Compagnie de Téléphone de Métis en 1900 et changera de nom pour « La Compagnie de Téléphone Nationale »[3] en 1907.

Note 3 : Cette compagnie sera connue sous le nom de Québec-Téléphone, englobée bien plus tard dans la multinationale Telus.

(Maison de George Tanguay) Située au cœur du village, cette belle demeure bourgeoise a appartenu à l'inspecteur George Tanguay qui y a terminé ses jours.

Le 30 août 1893, George Tanguay et Angèle Jolivet célèbrent un peu d'avance leur 50 ans de mariage. Leurs six enfants vivants, sur un total de 14, se sont rendus disponibles pour l'évènement : l'ainée Marie-Arthémise (1844 – 1919), appelée Mère Sainte-Croix chez les religieuses de Jésus-Marie et supérieure du couvent de Saint-Michel depuis 1889, a reçu une permission spéciale pour y assister; Philibert (1850 – 1925) est médecin à Saint-Gervais mais aussi organiste; Clorinde (vers 1851 - ?) est mariée depuis 1870 avec François-Xavier Marquis qui est marchand et boucher à Saint-Gervais; Amédée (1856 – 1931) est inspecteur d'école et réside à Roxton Falls; Georges-Émile (1858 – 1923) est architecte à Québec ; enfin Adélard (1861 – 1919) est notaire et greffier de cour à Duluth dans le Dakota. Le patriarche, à l'âge de 76 ans, ne peut poursuivre sa carrière d'inspecteur d'école du fait de l'affaiblissement graduel de sa vue. Son épouse Angèle, malgré ses 64 ans, n'a pas un seul cheveu blanc. Les célébrations sont rythmées au son de la musique puisque presque tous sont musiciens et bons chanteurs. Après la messe, un banquet préparé par madame Georges-Émile Tanguay prend place dans la grande salle du couvent aménagée pour la circonstance.

Le journal L'Évènement du 6 mars 1901 souligne le décès, ce jour à 6 h 30 du matin, de George Tanguay à sa demeure de Saint-Gervais, à l'âge de 81 ans. Un journal de Waterloo ajoute que le regretté défunt, père de l'inspecteur Amédée Tanguay, était un patriote sincère, un citoyen modèle, un vrai chrétien, qui s'est ardemment dévoué à la noble cause de l'éducation et a été un véritable bienfaiteur public. Le vendredi 15 juin 1906, à 7 heures du matin, madame George Tanguay décède chez elle entourée de plusieurs membres de sa famille. Une douloureuse maladie la clouait au lit depuis sept ans et elle vivait avec deux domestiques qui prenaient soin d'elle.

DANS LE PROCHAIN BULLETIN: LE TÉLÉPHONE

La Société historique de Bellechasse tient à mettre en valeur vos vieilles photos ou autres documents. Des archivistes professionnels peuvent les inventorier, les numériser et les diffuser selon vos attentes. Sur ce sujet, consultez les sites Internet http://shbellechasse.com et https://centredarchives.shbellechasse.com. Pour un prix modique, adhérez à la Société historique de Bellechasse et vous recevrez trois fois par année la revue Au fil des ans. Pierre Prévost, auteur des Minutes de Philibert (418 571-8743, pierre.prevost@telus.net).

LES SERPUARIENS!

Les produits électroniques contiennent beaucoup de matières, comme du verre, du plastique, de l'or, de l'argent, du cuivre et du palladium qui doivent être récupérées et recyclées.

Quoi recycler?

Bibliothèque

Municipalité de Saint-Gervais

REMISE DU CERTIFICAT BIBLIO QUALITÉ

Le certificat Biblio Qualité est une empreinte de qualité décernée aux bibliothèques municipales basé sur l'évaluation et l'accréditation afin de garantir des normes élevées de qualité et de performance.

Félicitations aux bénévoles pour l'excellence de ses services, de ses collections et de son engagement envers la communauté.

REMERCIEMENTS

Merci à Louisette Toussaint qui est bénévole depuis l'ouverture de la bibliothèque et qui prendra une retraite bien méritée après 35 ans de service.

Bonne retraite Louisette!

CHUTE À LIVRES

Une chute à livres est mise à votre disposition près de la porte d'entrée de la bibliothèque pour y déposer vos livres hors des heures d'ouverture. Il est essentiel de toujours placer vos livres dans un sac pour les protéger contre d'éventuels bris.

ENVIE D'APPRENDRE, de vous amuser et de vous améliorer?
Les cours sur mesure du Centre d'éducation des adultes sont pour vous!

Voici l'offre des cours qui débutera le 5 février 2024.

Conversation anglaise - débutant Jeudi 9h à 11h30 - intermédiaire 13h à 15h30
Initiation aux téléphones intelligents et tablettes - mardi 13h à 15h30
Découvrir les applications des téléphones intelligents et tablettes - Jeudi 9h à 11h30
Musclez vos méninges - mercredi 13h à 15h30

Coût : 20 $ pour la session, payable au premier cours
Début : 5 février 2024 Fin : 2 mai 2024
Lieux : CEA Bellechasse, St-Gervais
Date limite d'inscription : 21 janvier 2024
Documents à présenter au 1er cours : Certificat de naissance

OFFRE ADDITIONNELLE
Salle municipale de Beaumont - Jeudi 9h à 11h30
Initiation aux téléphones intelligents et tablettes

Pour faire votre inscription, rendez-vous sur le site Internet du CEA de Bellechasse sous l'onglet "Inscription/Cours sur mesure".

À noter que 15 inscriptions sont nécessaires pour offrir chacun des cours.

cea Centre d'éducation des adultes de Bellechasse

Bibliothèque

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI	**13h30**	**à**	**15h30**
MARDI	**18h30**	**à**	**20h30**
JEUDI	**18h30**	**à**	**20h30**
SAMEDI	**9h**	**à**	**11h**

LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE À COMPTER DU 22 DÉCEMBRE 2023 ET ELLE OUVRIRA SES PORTES LE 8 JANVIER 2024.

NOUS JOINDRE:

Téléphone : 418 887-3628 ou biblio@saint-gervais.ca

FACEBOOK:

Nous vous invitons à nous suivre sur notre page.

ADRESSE INTERNET DU RÉSEAU DE LA CAPITALE NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES :
www.reseaubibliocnca.qc.ca

LIVRES USAGÉS:

Vous avez des romans, bandes dessinées, livres pour enfants et vous aimeriez leur donner une deuxième vie. Pourquoi ne pas les apporter à la bibliothèque sur les heures d'ouverture ou les placer dans un sac et les déposer dans la chute à livres près de la porte d'entrée. Nous déposerons ces livres dans la boîte à livres du Parc des sœurs qui est très populaire en période estivale.

AUTEURE DE NOTRE PAROISSE:

Nous désirons souligner le talent d'Audrey Lapointe native et résidente de Saint-Gervais qui est l'auteure d'un petit livre dont le titre est Je m'appelle Anxi. Audrey a vécu plusieurs épreuves ayant contribué à l'apparition d'un trouble complexe et puissant; l'anxiété. Elle est enseignante et elle a pu constater que de plus en plus de jeunes sont anxieux ce qui l'a inspirée à écrire ce livre imagé pour aider les jeunes à reconnaitre les signes et à les surmonter.

Vous pouvez emprunter ce beau livre directement à la bibliothèque.

ROTATION

Nous avons reçu près de 700 nouveaux livres lors de la rotation du 4 décembre. Passez à la bibliothèque pour voir nos nouvelles propositions de lecture.

ACHAT DE LIVRES:

Nous avons acheté encore plusieurs livres et nous vous invitons à nous suivre sur Facebook pour en connaître tous les titres et auteurs. Nous vous donnons quelques titres:

Le mois des morts de Chrystine Brouillet

Astérik -L'iris blanc de R. Goscinny

Les Whittier de Danielle Steel

Le don du mensonge de Donna Leon

Si un jour tu reviens de Jacynthe-Mona Fournier

Point de fuite T.01 de Martin Michaud

Les enfants du blizzard de Mélanie Benjamin

Retrouver l'essentiel de Nicole Bordeleau

Qimmik de Michel Jean

_____

Suzanne Fradet, bénévole

Calendrier

ÉCOCENTRE

Le site de dépôt des matières résiduelles, situé au 339, rue Principale, est FERMÉ. La date de réouverture sera confirmée au printemps.

Merci de votre collaboration !

DÉCEMBRE 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
10	11	12 VIE ACTIVE FADOQ 9H30 CARTES FADOQ 13H30	13 MATINÉES-CAFÉ FADOQ 9H	14 CARTES FADOQ 13H30	15 SOIRÉE DANSANTE FADOQ 19H30	16 MESSE 16H
17	18	19 **CONSEIL MUNICIPAL BUDGET** CARTES FADOQ 13H30	20 MATINÉES-CAFÉ FADOQ 9H	21 CARTES FADOQ 13H30	22 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ DÈS 12H00	23
24/31 MESSE NOËL 21H	25 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ NOËL	26 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ	27 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ	28 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ TOURNOI DE POKER LOISIRS	29 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ	30

JANVIER 2024

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ MESSE 11H JOUR DE L'AN	2 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ	3 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ	4 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ	5 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ	6
7 MESSE 10H	8	9 CARTES FADOQ 13H30	10 MATINÉES-CAFÉ FADOQ 9H	11 CARTES FADOQ 13H30	12 TOURNOI DE JOFFRE - LOISIRS	13
14	15	16 **CONSEIL MUNICIPAL** VIE ACTIVE FADOQ 9H30 CARTES FADOQ 13H30	17 DATE TOMBÉE JOURNAL MATINÉES-CAFÉ FADOQ 9H	18 CARTES FADOQ 13H30	19	20 MESSE 16H
21	22	23 VIE ACTIVE FADOQ 9H30 CARTES FADOQ 13H30	24 MATINÉES-CAFÉ FADOQ 9H	25 CARTES FADOQ 13H30	26	27
28	29	30 VIE ACTIVE FADOQ 9H30 CARTES FADOQ 13H30	31 MATINÉES-CAFÉ FADOQ 9H			

Municipalité de
Saint-Gervais

Espace commercial

IMPRIMERIE
DESIGN
LETTRAGE

CREDO

418 839-7207 | info@impressionscredo.ca
impressionscredo.ca

ROY & ROULEAU
MAISON FUNÉRAIRE
LACHANCE SIGNATURE

NOS BUREAUX

SAINT-DAMIEN
418-789-2143

SAINTE-CLAIRE
418-883-4493

ARMAGH
418-466-2073

CÉDRIC LACHANCE PRÉSIDENT
FRANCE LACHANCE VICE-PRÉSIDENTE

NOUVEAU SERVICE!

PROXIsanté
mon dossier en ligne

Gagnez du temps en effectuant vos demandes de renouvellement en ligne.

Rendez-vous en pharmacie pour activer votre dossier ProxiSanté !

PHARMACIE MANON RUEL ET MARIE-EVE GENOIS INC.
2604B, avenue Royale, Saint-Charles
418 887-3133

Membres affiliés à Proxim

PAVAGE ST-HENRI
418 882-6023
WWW.PAVAGESAINTHENRI.COM

9142-0992 Québec Inc.
197, Trait Carré Ouest
St-Henri de Lévis QC
G0R 3E0

Spécialité : Stationnement commercial et résidentiel

Fax: 418 882-0833
Cell: 418 882-8352

François Marquis
francois.marquis@globetrotter.net

S.R. ÉLECTRIQUE
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Résidentiel
Commercial
Institutionnel
Pétrolier
Agricole

Corporation des maîtres électriciens du Québec

R.B.Q. : 5782-8261-01

Beaumont T 418 999-4164
srelectrique.com

Une approche de qualité, personnalisée et rapide

www.sylviedionfleuriste.com
Sylvie Dion
FLEURISTE
FLEURS pour toute occasions
CADEAUX-LIVRAISON
418 887-3874
sylvie.dion.fl@globetrotter.net
Rejoignez-nous sur Facebook
293, Principale, St-Gervais (Qc), G0R 3C0

Esthétique
Peau-Se Beauté
Sarah-Ève Bilodeau, Esthéticienne,
Technicienne en Laser
418-885-9013
623, Rte Bégin, Saint-Anselme, Qc G0R 2N0

ALCRÉA DESIGN
Création graphique et événementielle

La touche créative de votre projet!

DESIGN GRAPHIQUE
CONCEPTION D'IDENTITÉ VISUELLE
PAPETERIE ÉVÉNEMENTIELLE

AUDREY LAPLANTE
DESIGNER GRAPHIQUE
418 925-7720
audreyl@hotmail.ca

ALCRÉA DESIGN
WWW.ALCREA.CA

Vitrerie & Vitres d'autos « Mobile »

Pourquoi vous déplacer ?
Remplacement et réparation de pare-brise directement chez-vous sans frais supplémentaires

Aussi offert
Verre de meuble, Thermos, moustiquaire etc.

cell : 418 998-7778

Obtenez 125$ en argent pour le paiement de votre franchise d'assurance.

www.vitreriemobile.com
41, rue du Bocage, St-Henri

LES ENTREPRISES
Louis Gosselin

Arrosage en milieu agricole
Conforme aux normes environnementales

AXEL
LOCATION DE GARAGES
FABRIQUÉS EN BOIS

16, Rang 2 Ouest, Saint-Gervais *Tél.: (418) 887-5299*

CLINIQUE DENTAIRE
Saint-Gervais

Dre Caroline Laliberté, DMD **Dre Alexandra Lessard**, DMD

10, rue de la Fabrique Ouest
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0
418 887-3339

Bienvenue aux nouveaux patients !

GARAGE CHEZ TI-PIERRE

145, 1er Rang Est
St-Gervais Qc G0R 3C0

Mécanique générale
Diagnostique électronique
Antirouille
Vente de pneu

418-887-6750

Massothérapie Johanne Rouleau

Massage douleurs musculaires
Massage détente
Technique Neuro-cutaté

36A rue Lacasse
St-Gervais
G0R 3C0
418-208-9285

T•N•C
technique neuro-cutanée

LES FONDATIONS A. BOURASSA INC.

COFFRAGE
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

Alain Bourassa
Président

310, rue du Repos
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0
fondation.a.bourassa@globetrotter.net
R.B.Q. : 8005-2533-59

T 418-887-6542
C 418-933-6542

LES CONSTRUCTIONS
Gilles Bélanger

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ
Résidentielle - Commerciale

Sébastien Bélanger, président
constructionsg.belanger@hotmail.com

Tél.: 418 837-7067 **Cell.:** 418 576-0908

Goulet & Godbout
Notaires S.E.N.C.

145, rue Principale
Saint-Gervais, Qc
G0R 3C0
Tél.: (418) 887-3277
Télécopieur: (418) 887-3939
ggnnotaires@globetrotter.net
www.gouletgodboutnotaires.com

Myriam Couillard
Notaire-MBA
Vanessa Fournier
Notaire

LÀ

pour tous vos besoins en assurance

1 800 463-1911

PROMUTUEL
ASSURANCE
RIVE-SUD

Services de climatisation Daneau inc.

4605, boul. de la Rive-Sud
Lévis (Québec)
G6W 1H5

Jean-Yves Audet
Tél. : 418 833.9269
Téléc. : 418 833.7706

BOUTIQUE DU TRAVAILLEUR ST-G

Philip Isabelle
418.887.6608

Distributeur de vêtements de travail
Équipement de sécurité
Serviette et literie

251, rue Principale, Saint-Gervais, Québec G0R 3C0
boutiquedutravailleurstg@hotmail.fr

COIFFURE
Caroline Lemieux

Où chacun est important!

HORAIRE
Mardi 8h00 à 20h00
Mercredi 8h00 à 20h00
Vendredi 8h00 à 20h00

20, 3e Rang Est
Saint-Gervais
418 887-3747

MARCHÉ
BONICHOIX
Épicier - Boucher - Licencié
Produits maison · Fruits et légumes · Agence SAQ
CARREFOUR ST-GERVAIS
418 887-3396
152 rue Principale, Saint-Gervais

BOSSE PRESTIGE
Débosselage sans peinture sur rendez-vous
Marc-André Laflamme
marc-andre.laflamme@hotmail.com
418 953-4936

NORMAND ASSELIN
Saint-Gervais
CÉRÉALES / SOYA / MAÏS
418 882-8920

POUR TOUS VOS BESOINS D'ÉQUIPEMENTS
18 succursales
jldlague.com
JOHN DEERE
JLD-LAGUË
SAINT-GERVAIS
108, RUE PRINCIPALE
G0R 3C0
418 887-3327

Roy MINI-MOTEUR
Le spécialiste en équipement jardin, pelouse et forestier
Serge Roy, propriétaire
9154, Route 279, St-Charles (Québec) G0R 2T0
Tél. : (418) 887-3653 • Fax : (418) 887-5074 • Sans frais : 1-866-887-3653
LAWN-BOY STIHL TIGA TORO Cub Cadet Husqvarna

L. ASSELIN INC.
USINAGE & SOUDURE
FABRICATION • CONCEPTION • HYDRAULIQUE
JEAN-NOËL ASSELIN, INC.
TÉL: 418 887-3762 FAX: 418 887-3639 ASSELIN_L@VIDEOTRON.CA
322, RUE PRINCIPALE, SAINT-GERVAIS (QC) G0R 3C0

Turlo
GRAND CHOIX DE VIANDE
PRODUITS LOCAUX
PLATS CUISINÉS 100% MAISON
VIANDE À MÉCHOUI
HORAIRE
Lundi au vendredi : 9h à 18h
Samedi : 9h à 17h30
Dimanche : FERMÉ
418 916-3144
192, rue Principale
SAINT-GERVAIS, QC
turlo.ca

Garage Patrick Fradette inc.
Mécanique générale
- Diagnostic électronique
- Vente de pneus
- Pose de pare-brise
302, Principale
Saint-Gervais G0R 3C0
887-3945
887-3941

MORENCY
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Martin Bouffard
mbouffard@morencyavocats.com
T 418 651-9900 F 418 651-5184
Édifice Le Delta 3
2875, boulevard Laurier, bur. 200
Québec (Québec) G1V 2M2
T 514 845-3533 F 514 845-9522
500, place d'Armes, 25e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2
morencyavocats.com

LÉVIS
LA MAISON DU ROUTIER
904, route du Président-Kennedy, Lévis QC G6C 1A5
SÉBASTIEN VERMETTE
Conseiller
s.vermette@maisonduroutier.com
Tél. : 418 837-6988, P. 203 | Cell. : 418 882-7139
Téléc. : 418 837-8630
www.maisonduroutier.com